



RAPPORT DE L'ÉTAT DE L'INSTALLATION INTÉRIEURE DE GAZ

Vu le code de la construction et de l'habitation, notamment ses articles L. 271-6, R. 271-1 à R. 271-4 et R. 134-6 à R. 134-9 ;
Vu le décret no 2006-1147 du 14 septembre 2006 relatif au diagnostic de performance énergétique et à l'état de l'installation intérieure de gaz dans certains bâtiments

Vu l'arrêté du 25 avril 2012 modifiant l'arrêté du 2 août 1977 modifié relatif aux règles techniques et de sécurité applicables aux installations de gaz combustible et d'hydrocarbures liquéfiés situés à l'intérieur des bâtiments d'habitation ou de leurs dépendances

Vu l'arrêté du 12 février 2014 modifiant l'arrêté du 6 avril 2007 modifié par l'arrêté du 24 août 2010 définissant le modèle et la méthode de réalisation de l'état de l'installation intérieure de gaz

Vu l'arrêté du 18 novembre 2013 portant reconnaissance de la norme NF P45-500 de janvier 2013

| A DESIGNATION DU OU DES BATIMENTS | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ● Localisation du ou des bâtiments Type de bâtiment : <input checked="" type="checkbox"/> appartement <input type="checkbox"/> maison individuelle Nature du gaz distribué : <input checked="" type="checkbox"/> GN <input type="checkbox"/> GPL <input type="checkbox"/> Air propané ou butané Distributeur de gaz : GAZ DE FRANCE Installation alimentée en gaz : <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON Rapport n° : 34048 GAZ | Désignation et situation du ou des lots de copropriété : Adresse : 26 avenue Mirabeau 06000 NICE Escalier : Bâtiment : N° de logement : En face en sortant de l'ascenseur Etage : 2ème Numéro de Lot : 25 Réf. Cadastre : NC Date du Permis de construire : Avant 1949 |

| B DESIGNATION DU PROPRIETAIRE | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ● Désignation du propriétaire de l'installation intérieure de gaz : Nom : VILLE DE NICE Prénom : Adresse : 5 rue de l'Hotel de Ville 06364 NICE Cedex 4 | |
| <ul style="list-style-type: none"> ● Titulaire du contrat de fourniture de gaz : Nom : VILLE DE NICE Prénom : Adresse : 5 rue de l'Hotel de Ville 06364 NICE Cedex 4 Téléphone : 04.97.13.40.63 | <input type="checkbox"/> Numéro de point de livraison gaz Ou <input type="checkbox"/> Numéro du point de comptage estimation (PCE) à 14 chiffres Ou <input checked="" type="checkbox"/> A défaut le numéro de compteur Numéro : 0458582 |

| C DESIGNATION DE L'OPERATEUR DE DIAGNOSTIC |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ● Identité de l'opérateur de diagnostic Nom / Prénom : RIZZANTE Adriano Raison sociale et nom de l'entreprise : EX'IM AZUR Adresse : 20 Bd Lech Walesa 06300 NICE N° Siret : 49131357300025 Désignation de la compagnie d'assurance : LSN Assurances N° de police : FR00011639EO18A - A007 date de validité: 31/12/2018 Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par : ICERT, Parc EDONIA Rue de la Terre Victoria 35760 ST GREGOIRE le 26/02/2014 N° de certification : CPDI 2403 Norme méthodologique ou spécification technique utilisée : NF P45-500 Janvier 2013 |



D IDENTIFICATION DES APPAREILS

| Autres appareils | | Observations |
|----------------------------|---------------------|--|
| Genre (1) | Type (2) | Anomalie |
| Marque | Puissance (kW) | Motif de l'absence ou de l'impossibilité de contrôle pour chaque appareil concerné |
| Modèle | Localisation | |
| Appareil de cuisson | Non raccordé | |
| BAUKNECHT | | |
| | Cuisine - Mur B | |

| LEGENDE | |
|---------|--|
| (1) | Cuisinière, table de cuisson, chauffe-eaux, chaudière, radiateur, |
| (2) | Non raccordé – Raccordé - Etanche |
| (3) | A.R. : Appareil raccordé - D.E.M : Dispositif d'Extraction Mécanique |
| (4) | CENR : Chauffe Eau Non Raccordé |

E ANOMALIES IDENTIFIEES

Néant

F IDENTIFICATION DES BATIMENTS ET PARTIES DU BATIMENT (PIECES ET VOLUMES) N'AYANT PU ETRE CONTROLES ET MOTIFS

| Pièce / Volume | Justification |
|----------------|--|
| Cave | Nous n'avons pas pu localiser le lot. Les obligations du propriétaire et du donneur d'ordre ne sont pas remplies, nous nous tenons à votre disposition pour une visite de contrôle ultérieure. |

G CONSTATATIONS DIVERSES

- Attestation de contrôle de moins d'un an de la vacuité des conduits de fumées non présentée.
- Justificatif d'entretien de moins d'un an de la chaudière non présenté.
- Le conduit de raccordement n'est pas visitable

Néant

- L'installation ne comporte aucune anomalie.
- L'installation comporte des anomalies de type **A1** qui devront être réparées ultérieurement.
- L'installation comporte des anomalies de type **A2** qui devront être réparées dans les meilleurs délais.
- L'installation comporte des anomalies de type **DGI** qui devront être réparées avant remise en service.

Tant que la (ou les) anomalie(s) DGI n'a (ont) pas été corrigée(s), en aucun cas vous ne devez rétablir l'alimentation en gaz de votre installation intérieure de gaz, de la partie d'installation intérieure de gaz, du (ou des) appareil(s) à gaz qui ont été isolé(s) et signalé(s) par la ou les étiquettes de condamnation.

- L'installation comporte une anomalie 32c qui devra faire l'objet d'un traitement particulier par le syndic ou le bailleur social sous le contrôle du distributeur de gaz



H ACTIONS DE L'OPERATEUR DE DIAGNOSTIC EN CAS DE DGI

Fermeture totale avec pose d'une étiquette signalant la condamnation de l'installation de gaz

Ou Fermeture partielle avec pose d'une étiquette signalant la condamnation d'un appareil ou d'une partie de l'installation

Transmission au Distributeur de gaz par _____ des informations suivantes :

- Référence du contrat de fourniture de gaz, du Point de Comptage Estimation, du Point de Livraison ou du numéro de compteur ;
- Codes des anomalies présentant un Danger Grave et Immédiat (DGI)


Remise au client de la « fiche informative distributeur de gaz » remplie.

I Actions de l'opérateur de diagnostic en cas d'anomalie 32c

Transmission au Distributeur de gaz par _____ de la référence du contrat de fourniture de gaz, du Point de Comptage Estimation, du Point de Livraison ou du numéro de compteur

Remise au syndic ou au bailleur social de la « fiche informative distributeur de gaz » remplie

J SIGNATURE ET CACHET DE L'ENTREPRISE

| | |
|---|--|
| <p>Signature / cachet de l'entreprise</p>  | <p>Dates de visite et d'établissement de l'état de l'installation gaz</p> <p>Visite effectuée le : 26/07/2018</p> <p>Fait à NICE le 26/07/2018</p> <p>Rapport n° : 34048 GAZ</p> <p>Date de fin de validité : 25/07/2021</p> <p>Nom / Prénom du responsable : WEGENER Matthias</p> <p>Nom / Prénom de l'opérateur : RIZZANTE Adriano</p> |
|---|--|

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, et avec l'accord écrit de son signataire.



CERTIFICAT DE QUALIFICATION



**CERTIFICAT DE COMPETENCES
DIAGNOSTIQUEUR IMMOBILIER**

N° CPDI 2403

Version 05

Je soussigné
Philippe TROYAUX,
Directeur Général d'I.Cert,
atteste que :

Monsieur Adriano RIZZANTE

Est certifié(e) selon le référentiel dénommé Manuel de certification de personnes I.Cert pour la réalisation des missions suivantes :

Amiante

Repérage et diagnostic amiante dans les immeubles bâtis
Date d'effet : 06/09/2013, date d'expiration : 05/09/2018

DPE

Diagnostic de performance énergétique sans mention : DPE individuel
Date d'effet : 26/02/2014, date d'expiration : 25/02/2019

Electricité

Etat de l'installation intérieure électrique
Date d'effet : 26/02/2014, date d'expiration : 25/02/2019

Gaz

Etat de l'installation intérieure gaz
Date d'effet : 07/03/2014, date d'expiration : 06/03/2019

Plomb

Plomb: Constat du risque d'exposition au plomb
Date d'effet : 20/02/2014, date d'expiration : 19/02/2019

Termites

Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment - France métropolitaine
Date d'effet : 07/03/2014, date d'expiration : 06/03/2019

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.

Edité à Saint-Grégoire
Le 07/03/2014



Certification de personnes
Diagnostic
Portée disponible sur www.icert.fr

Parc EDONIA - Bât G
Rue de la Terre Victoria
35760 Saint-Grégoire

CPE DI FR 11 rev 09

Arrêté du 6 avril 2007 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz modifié par les arrêtés du 15/12/2009 et du 15/12/2011. Arrêté du 16 octobre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique modifié par les arrêtés du 02/12/2009 et du 19/12/2011. Arrêté du 30 octobre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment modifié par les arrêtés du 14/12/2009, du 7/12/2011 et du 14/02/2012. Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérage et de diagnostic amiante dans les immeubles bâtis. Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb ou agréés pour réaliser des diagnostics plomb dans les immeubles d'habitation modifié par l'arrêté du 07/12/2011. Arrêté du 6 juillet 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité modifié par les arrêtés du 10/12/2009 et du 02/12/2011



ACCREDITATION
N°4-0322
CERTIFICATION
DE PERSONNES
WWW.COFRAC.FR